



## Programme pédagogique de formation

**Intitulé de la formation :** Cours particuliers – Japonais opérationnel débutant (A1) (CECRL : A1)

**Durée :** 50h

**Modalités :** En présentiel en face à face avec un formateur. Possibilité de faire cours à distance ponctuellement.

### Objectifs pédagogiques :

- Faire des phrases structurées comportant un sujet, un ou plusieurs verbes, et des compléments d'objet, de lieu et de temps,
- S'initier à la culture japonaise à travers la langue.

### Moyens prévus :

Espace Japon fournira à l'apprenant la méthode d'Espace Japon et un cahier d'écriture servant à l'apprentissage des syllabaires, ainsi qu'un accès à la formation en e- learning [www.jeparlejaponais.com](http://www.jeparlejaponais.com) et à un Espace Numérique de Travail (accès à un portail pédagogique où l'élève pourra retrouver les récapitulatifs de ses cours, déposer ses devoirs, accéder aux commentaires et aux notations de sa formatrice et émarger sa feuille de présence numérique).

### Contenu :

La formation abordera 3 modules découpés en leçons, chacune comportant un dialogue, des exercices, un ou plusieurs points de grammaire de base, ainsi qu'une liste de vocabulaire nouveau. Le cours favorisera l'écoute et la pratique orale, mais comprendra également le travail d'apprentissage des deux syllabaires japonais, les *hiragana* et les *katakana* (environ 10 minutes y seront consacrées en début de cours). L'élève apprendra les particules de thème, d'interrogation, de possession, de situation et de destination, la conjugaison des verbes, les pronoms démonstratifs, la forme affirmative et négative ainsi que l'emploi des adjectifs.

### **Objectifs concrets:**

- Savoir se présenter, faire la connaissance d'autrui,
- Savoir décrire sa vie quotidienne, ses goûts,
- Pouvoir inviter quelqu'un et répondre à une invitation,
- Pouvoir décrire un lieu, situer des objets, demander son chemin,
- Savoir demander et donner l'heure,
- Savoir donner un ordre, demander un service,
- Comprendre les caractères japonais de base (pouvoir la lire la plupart des *kana*).

### **Modalités d'évaluation :**

- Contrôle continu : L'assiduité en cours, la participation, le rendu des devoirs demandés permettent de repérer les obstacles et difficultés rencontrées par l'apprenant.
- Évaluations de fin de modules : L'apprenant effectue 3 évaluations au cours de la formation, composée de 3 modules. Les évaluations se déroulent à la fin de chaque module, pendant le cours avec la formatrice.
- Certification Test d'aptitude à travailler en japonais – LILATE® : À l'issue de la formation, le passage de cet examen certifiera de la formation effectuée dans le but de viser le niveau A1 du CECRL. Il s'agit d'un examen oral à distance en visio-conférence d'une durée de 30 minutes, en tête à tête avec un examinateur.

### **Débouchés :**

Notre formation "Cours particuliers – Japonais opérationnel débutant (A1)" permettra à l'élève de comprendre un interlocuteur natif si celui-ci fait l'effort de parler dans un débit de conversation lent, avec un vocabulaire et des structures syntaxiques simples. Il pourra donc communiquer des notions simples et interagir dans des situations basiques en contexte professionnel.

### **Condition d'utilisation :**

- L'apprenant s'engage à passer le **Test d'aptitude à travailler en japonais – LILATE®** en fin de formation.
- L'apprenant s'engage à émarger chacune de ses présences en cours via son Espace Numérique de Travail (ENT) dont l'utilisation lui sera expliquée à son entrée en formation.
- L'apprenant prend connaissance du fait que s'il souhaite annuler une prise de rendez-vous pour un cours de japonais, il devra le faire jusqu'à 48 heures avant ledit cours. Au-delà, ce cours sera compté comme un cours ayant été effectué.
- L'apprenant s'engage à respecter les dates de début et de fin de formation dans la prise de

rendez-vous avec sa formatrice. Au-delà de la date de fin de sa formation, en dehors de tout motif valable avec justificatif, il ne sera plus autorisé à prendre rendez-vous pour de nouveaux cours avec sa formatrice, même si toutes ses heures ne sont pas écoulées.

**Signature de l'élève (cette signature a valeur d'accord avec le programme et les conditions énoncées) :**

Date :

À :

Signature :



## Programme pédagogique de formation

**Intitulé de la formation :** Cours particuliers – Japonais opérationnel débutant (A1) (CECRL : A1)

**Durée :** 40h

**Modalités :** En présentiel en face à face avec un formateur. Possibilité de faire cours à distance ponctuellement.

### Objectifs pédagogiques :

- Faire des phrases structurées comportant un sujet, un ou plusieurs verbes, et des compléments d'objet, de lieu et de temps,
- S'initier à la culture japonaise à travers la langue.

### Moyens prévus :

Espace Japon fournira à l'apprenant la méthode d'Espace Japon et un cahier d'écriture servant à l'apprentissage des syllabaires, ainsi qu'un accès à la formation en e-learning [www.jeparlejaponais.com](http://www.jeparlejaponais.com) et à un Espace Numérique de Travail (accès à un portail pédagogique où l'élève pourra retrouver les récapitulatifs de ses cours, déposer ses devoirs, accéder aux commentaires et aux notations de sa formatrice et émarger sa feuille de présence numérique).

### Contenu :

La formation abordera 2 modules découpés en leçons, chacune comportant un dialogue, des exercices, un ou plusieurs points de grammaire de base, ainsi qu'une liste de vocabulaire nouveau. Le cours favorisera l'écoute et la pratique orale, mais comprendra également le travail d'apprentissage des deux syllabaires japonais, les *hiragana* et les *katakana* (environ 10 minutes y seront consacrées en début de cours). L'élève apprendra les particules de thème, d'interrogation, de possession, de situation et de destination, la conjugaison des verbes, les pronoms démonstratifs, la forme affirmative et négative ainsi que l'emploi des adjectifs.

### **Objectifs concrets:**

- Savoir se présenter, faire la connaissance d'autrui,
- Savoir décrire sa vie quotidienne, ses goûts,
- Pouvoir inviter quelqu'un et répondre à une invitation,
- Pouvoir décrire un lieu, situer des objets, demander son chemin,
- Savoir demander et donner l'heure,
- Savoir donner un ordre, demander un service,
- Comprendre les caractères japonais de base (pouvoir lire la plupart des *kana*).

### **Modalités d'évaluation :**

- Contrôle continu : L'assiduité en cours, la participation, le rendu des devoirs demandés permettent de repérer les obstacles et difficultés rencontrés par l'apprenant.
- Évaluations de fin de modules : L'apprenant effectue 2 évaluations au cours de la formation, composée de 2 modules. Les évaluations se déroulent à la fin de chaque module, pendant le cours avec la formatrice.
- Certification Test d'aptitude à travailler en japonais – LILATE® : À l'issue de la formation, le passage de cet examen certifiera de la formation effectuée dans le but de viser le niveau A1 du CECRL. Il s'agit d'un examen oral à distance en visio-conférence d'une durée de 30 minutes, en tête à tête avec un examinateur.

### **Débouchés :**

Notre formation "Cours particuliers – Japonais opérationnel débutant (A1)" permettra à l'élève de comprendre un interlocuteur natif si celui-ci fait l'effort de parler dans un débit de conversation lent, avec un vocabulaire et des structures syntaxiques simples. Il pourra donc communiquer des notions simples et interagir dans des situations basiques en contexte professionnel.

### **Condition d'utilisation :**

- L'apprenant s'engage à passer le **Test d'aptitude à travailler en japonais – LILATE®** en fin de formation.
- L'apprenant s'engage à émarger chacune de ses présences en cours via son Espace Numérique de Travail (ENT) dont l'utilisation lui sera expliquée à son entrée en formation.
- L'apprenant prend connaissance du fait que s'il souhaite annuler une prise de rendez-vous pour un cours de japonais, il devra le faire jusqu'à 48 heures avant ledit cours. Au-delà, ce cours sera compté comme un cours ayant été effectué.
- L'apprenant s'engage à respecter les dates de début et de fin de formation dans la prise de

rendez-vous avec sa formatrice. Au-delà de la date de fin de sa formation, en dehors de tout motif valable avec justificatif, il ne sera plus autorisé à prendre rendez-vous pour de nouveaux cours avec sa formatrice, même si toutes ses heures ne sont pas écoulées.

**Signature de l'élève (cette signature a valeur d'accord avec le programme et les conditions énoncées) :**

Date :

À :

Signature :



## Programme pédagogique de formation

**Intitulé de la formation :** Cours particuliers – Japonais opérationnel débutant (A1) (CECRL : A1)

**Durée :** 30h

**Modalités :** En présentiel en face à face avec un formateur. Possibilité de faire cours à distance ponctuellement.

### Objectifs pédagogiques :

- Faire des phrases structurées comportant un sujet, un ou plusieurs verbes, et des compléments d'objet, de lieu et de temps,
- S'initier à la culture japonaise à travers la langue.

### Moyens prévus :

Espace Japon fournira à l'apprenant la méthode d'Espace Japon et un cahier d'écriture servant à l'apprentissage des syllabaires, ainsi qu'un accès à la formation en e-learning [www.jeparlejaponais.com](http://www.jeparlejaponais.com) et à un Espace Numérique de Travail (accès à un portail pédagogique où l'élève pourra retrouver les récapitulatifs de ses cours, déposer ses devoirs, accéder aux commentaires et aux notations de sa formatrice et émarger sa feuille de présence numérique).

### Contenu :

La formation abordera 2 modules découpés en leçons, chacune comportant un dialogue, des exercices, un ou plusieurs points de grammaire de base, ainsi qu'une liste de vocabulaire nouveau. Le cours favorisera l'écoute et la pratique orale, mais comprendra également le travail d'apprentissage des deux syllabaires japonais, les *hiragana* et les *katakana* (environ 10 minutes y seront consacrées en début de cours). L'élève apprendra les particules de thème, d'interrogation, de possession, de situation et de destination, la conjugaison des verbes, les pronoms démonstratifs, la forme affirmative et négative ainsi que l'emploi des adjectifs.

### **Objectifs concrets:**

- Savoir se présenter, faire la connaissance d'autrui,
- Savoir décrire sa vie quotidienne, ses goûts,
- Pouvoir inviter quelqu'un et répondre à une invitation,
- Pouvoir décrire un lieu, situer des objets, demander son chemin,
- Savoir demander et donner l'heure,
- Savoir donner un ordre, demander un service,
- Comprendre les caractères japonais de base (pouvoir lire la plupart des *kana*).

### **Modalités d'évaluation :**

- Contrôle continu : L'assiduité en cours, la participation, le rendu des devoirs demandés permettent de repérer les obstacles et difficultés rencontrés par l'apprenant.
- Évaluations de fin de modules : L'apprenant effectue 2 évaluations au cours de la formation, composée de 2 modules. Les évaluations se déroulent à la fin de chaque module, pendant le cours avec la formatrice.
- Certification Test d'aptitude à travailler en japonais – LILATE® : À l'issue de la formation, le passage de cet examen certifiera de la formation effectuée dans le but de viser le niveau A1 du CECRL. Il s'agit d'un examen oral à distance en visio-conférence d'une durée de 30 minutes, en tête à tête avec un examinateur.

### **Débouchés :**

Notre formation "Cours particuliers – Japonais opérationnel débutant (A1)" permettra à l'élève de comprendre un interlocuteur natif si celui-ci fait l'effort de parler dans un débit de conversation lent, avec un vocabulaire et des structures syntaxiques simples. Il pourra donc communiquer des notions simples et interagir dans des situations basiques en contexte professionnel.

### **Condition d'utilisation :**

- L'apprenant s'engage à passer le **Test d'aptitude à travailler en japonais – LILATE®** en fin de formation.
- L'apprenant s'engage à émarger chacune de ses présences en cours via son Espace Numérique de Travail (ENT) dont l'utilisation lui sera expliquée à son entrée en formation.
- L'apprenant prend connaissance du fait que s'il souhaite annuler une prise de rendez-vous pour un cours de japonais, il devra le faire jusqu'à 48 heures avant ledit cours. Au-delà, ce cours sera compté comme un cours ayant été effectué.
- L'apprenant s'engage à respecter les dates de début et de fin de formation dans la prise de



rendez-vous avec sa formatrice. Au-delà de la date de fin de sa formation, en dehors de tout motif valable avec justificatif, il ne sera plus autorisé à prendre rendez-vous pour de nouveaux cours avec sa formatrice, même si toutes ses heures ne sont pas écoulées.

**Signature de l'élève (cette signature a valeur d'accord avec le programme et les conditions énoncées) :**

Date :

À :

Signature :